

19.10.1990

**PRIX ET CONCURRENCE
DANS L'ECONOMIE DE TRANSITION INVERSE**

Par Jean Bénard ¹

N° 9023

¹ Professeur Université de PARIS I et EHESS ; Chercheur CEPREMAP.

RESUME

PRIX ET CONCURRENCE DANS L'ECONOMIE DE TRANSITION INVERSE

Parmi tous les problèmes posés par le processus de "transition inverse", c'est-à-dire de retour de l'économie centralement planifiée vers une économie de marché, nous examinerons ici ceux posés par les mécanismes de prix, de concurrence et de privatisation.

On rappelle d'abord les caractéristiques de la "vérité des prix" dans différentes configurations et les optima (premier et second) qui lui sont associés. On étudie alors les conditions d'une libération efficace des prix soucieuse de conduire à un optimum et on souligne l'importance de la concurrence interfirmes. On aborde ensuite la privatisation des entreprises dans ses rapports avec la concurrence, ainsi que la distribution des revenus par le marché du travail et les transferts. Enfin on évoque la dynamique de la transition inverse, notamment les étapes de la libération des prix et les conditions d'accompagnement macro-économique.

Tout en restant général cet article se réfère principalement au cas de l'URSS.

Mots clefs : Vérité des Prix, Prix optimaux, Libération des prix, Concurrence, Privatisation, Droit de la concurrence et des échanges, Dynamique de la transition.

JEL : 113 ; 052.

SUMMARY

PRICES AND COMPETITION IN THE INVERSE TRANSITION ECONOMY

Among the many problems arising from the "inverse transition" process i.e. the processus for the socialist economies to go back from central planning to market system, we study here those dealing with price and competition mechanisms, and with privatization process.

In section I, we recall the main characteristics of the so-called "price truth", within various configurations, and the first and second best optima which are associated to it. We, then, analyze, in section II, the condition for an efficient price liberalization, that aims to lead to an optimum and we stress the importance of competition among the firms. The third section is devoted to the links between price liberalization and privatization and to labour market and income distribution. Finally section IV deals with the dynamics of this "inverse transition", mainly the successive steps of price liberalization and the macroeconomic conditions.

General as it is, this paper, however, refers mainly to the USSR example.

Key words : "Price Truth", Optimal Prices, Price Liberalization, Competition, Privatization, Trade and Competition Laws, Dynamics of the Transition Process.

SOMMAIRE

PRIX ET CONCURRENCE DANS L'ECONOMIE DE TRANSITION INVERSE

I - LA NECESSAIRE "VERITE DES PRIX"	2
II - LES CONDITIONS D'UNE LIBERATION EFFICACE DES PRIX	7
II.1. <u>Prix de marché ou prix planifiés optimaux ?</u>	7
II.2. <u>Marché et concurrence</u>	9
III - MARCHÉ, PRIVATISATION ET DISTRIBUTION DES REVENUS	11
III.1. <u>Marché et privatisation des entreprises</u>	11
III.2. <u>Marché du travail et distribution des revenus</u>	14
IV - DYNAMIQUE DE LA TRANSITION INVERSE EN MATIERE DE PRIX ET DE CONCURRENCE	16
IV.1. <u>Rythme de la libération des prix</u>	16
IV.2. <u>Synchronisation du passage au marché et de la privatisation</u>	18
IV.3. <u>Conditions macro-économiques</u>	20
REFERENCES	22

Le retour à l'économie de marché à partir d'une planification centralisée bureaucratique s'est imposé à tous les partisans soviétiques de la perestroïka comme à tous les économistes de l'Est comme de l'Ouest soucieux d'efficacité économique et de bien-être social. Ce retour ne se fera pas cependant d'un coup de baguette magique. Il s'agit d'un processus qui, bouleversant les institutions, les intérêts et les comportements, s'inscrira forcément dans la durée. Mènera-t-il du socialisme stalinien à une économie sociale de marché relativement prospère ou s'enlisera-t-il dans le marais du sous-développement et des occasions d'industrialisation manquées à l'abri d'un protectionnisme persistant ? Difficile à dire.

Dans ce qui suit, adoptant une attitude normative, nous adopterons la première hypothèse, celle de l'optimisme. Mais, dans les deux cas, ce processus est une transition au rebours de la philosophie de l'histoire marxiste pour qui le progrès social et humain va du capitalisme et du marché vers le communisme de l'abondance en passant par le socialisme planifié. C'est pourquoi il nous paraît approprié de le qualifier de "transition inverse".

Parmi les nombreux problèmes qui se posent lors de cette transition, nous avons choisi d'aborder ceux des prix et de la concurrence qui nous paraissent être au coeur des mécanismes en cours de création ou de renaissance.

Nous le ferons en rappelant tout d'abord les liens étroits entre prix concurrentiels et optimum de premier rang dans une optique de pure efficacité économique, puis en apportant les corrections qu'exigent d'une part des phénomènes quasi-techniques (rendements croissants, externalités) et d'autre part les soucis d'équité et de redistribution. Tel est l'objet de l'analyse de la vérité des prix de la section I. Nous étudions ensuite, dans la section II, les conditions d'une libération efficace des prix c'est-à-dire soucieuse de conduire à un optimum. Choix entre prix planifiés et prix de marché d'une part, nécessité d'une concurrence inter-firmes la plus poussée d'autre part y sont analysées. La section III aborde le problème de la privatisation des entreprises et celui du marché du travail et de la distribution des revenus, autrement dit du traitement des facteurs de production, capital et travail, de leurs prix de marché et du rôle de l'Etat en ces matières. Enfin la section IV évoque la dynamique de la transition inverse : étapes de la

libération des prix et conditions d'accompagnement macro-économiques.

Signalons pour terminer cette introduction que tout en restant général, cet article se réfère implicitement (et parfois explicitement) au cas d'un grand pays socialiste planifié de longue date : celui de l'URSS qui présente, nous semble-t-il, le plus de difficultés. Il laisse aussi de côté les problèmes, très spécifiques, de l'économie agricole.

I - LA NECESSAIRE "VERITE DES PRIX"

La nécessité de "prix vrais" pour que soient possibles un calcul économique rationnel des productions et investissements des entreprises publiques et, au-delà, le fonctionnement efficace de l'économie toute entière, a été démontrée et proclamée voici près de quarante ans par les économistes occidentaux -notamment français² -et quelques trop rares soviétiques³. Sans prix vrais, il est illusoire d'espérer aboutir, surtout de façon décentralisée, à une affectation optimale des ressources, c'est-à-dire à un programme économique maximisant le bien être de la société et évitant les gaspillages.

Mais qu'est-ce que le "prix vrai" d'un bien ? C'est celui qui, tout en équilibrant l'offre et la demande de ce bien, correspond à son coût social marginal. Autrement dit, il n'est intéressant d'augmenter la production de ce bien que jusqu'au point où l'utilité sociale procurée par une unité supplémentaire est tout juste égale au coût qu'elle suscite⁴. Avant on n'est pas au maximum d'utilité ; après on n'y est plus.

Cette correspondance entre prix d'équilibre et optimum de bien être social ou, plus exactement, entre structure de prix d'équilibre et affectation optimale des ressources d'une même économie a été démontrée par les deux théorèmes fondamentaux de l'économie de bien-être dûs à M.

² Les uns théoriciens tels M. ALLAIS, M. BOITEUX, les autres praticiens tels S. NORA.

³ Tels L. KANTOROVITCH, V. NOVOZHILOV. Voir à ce propos AGANBEGUIAN (1990), pp. 172-174.

⁴ Notion de "coût social d'opportunité" chez les théoriciens.

ALLAIS (1943) ainsi qu'à ARROW et DEBREU (1954) ⁵.

De façon plus générale on parle de dualité entre une économie à son optimum et le système de prix vrais qui lui correspond.

Encore convient-il de souligner deux points. Tout d'abord "équilibre concurrentiel" signifie : de concurrence parfaite, donc sans éléments monopolistiques, ni incertitude sur tous les marchés pour tous les biens (et facteurs). Ensuite "social" signifie qu'ont été pris en compte dans le calcul économique des éléments qui, tels les externalités, les biens collectifs ⁶ et les rendements d'échelle croissants, ne peuvent être pleinement appréhendés par le marché.

Ces deux théorèmes fondamentaux ont été complétés par un troisième tiré des travaux d'O. LANGE (1936/37) qui dit qu'un plan économique rationnel établi par un planificateur bienveillant (c'est-à-dire guidé par le souci de satisfaire au mieux les préférences des individus) est un optimum parétien. Le planificateur ne pouvant être omniscient, le plan doit être décentralisé par échange d'informations entre lui-même et les entreprises et doté de mécanismes incitatifs permettant de déjouer les manipulations stratégiques des agents en position monopolistiques. On distingue les décentralisations par les prix et celles par les quantités ⁷.

Cependant les prix vrais, s'ils sont indispensables à l'efficacité économique ("efficience" des anglo-saxons), ne sont pas nécessairement compatibles avec un critère d'équité qui juge plus ou moins satisfaisant, d'un point de vue éthique, la distribution inter-individuelle des biens en résultant. Si l'on admet que la société ou le planificateur exprimant le jugement éthique de celle-ci, doit tendre vers une affectation des biens qui soit socialement "juste" c'est-à-dire à la fois efficace et équitable, la règle des prix vrais demeure mais doit s'accompagner d'une redistribution "forfaitaire" des ressources qui modifie, dans un sens jugé plus équitable, leur distribution initiale entre les individus.

⁵ Le premier énonce que tout équilibre général de marchés concurrentiels est un optimum de Pareto. Le second que tout optimum de Pareto, sans externalités ni rendements croissants, peut être décentralisé par un équilibre général de marché concurrentiel.

⁶ "Biens collectifs" au sens théorique du terme, et non au sens institutionnel de "non marchands", cf. J. Bénard (1986), Chap. I.

⁷ Voir sur ces points J. Bénard (1990).

L'énorme difficulté provient de qu'il est peu de redistributions forfaitaires, c'est-à-dire de redistributions qui n'altèrent pas le comportement économique des agents. Ainsi un "revenu minimum" ou une allocation de chômage désincitent, même modestement, la recherche de travail par leurs bénéficiaires ; un plafonnement de loyer désincite les propriétaires de logement à les entretenir ou à en faire construire de nouveaux etc ... Et il en va de même des impôts, notamment quand ils discriminent selon la nature des biens ou le type de revenu (du capital ou du travail).

Toute redistribution (ou presque) fait donc dévier les comportements économiques rationnels et écarte l'équilibre de l'optimum, donc de l'efficacité. Il convient dès lors de rechercher les modes de redistribution qui minimisent la perte sociale d'efficacité qu'ils infligent nécessairement. On parle alors d'optimum second et de prix optimaux seconds qui lui correspondent.

L'optimum second est encore à l'ordre du jour lorsqu'on a affaire à des entreprises travaillant en rendements d'échelle croissants et qui, de ce fait éliminent les plus petites et tendent "naturellement" au monopole, ce qui est contraire à l'optimum social, puisque le prix de monopole est supérieur à celui d'équilibre concurrentiel et la quantité produite plus faible. Nationaliser le dit monopole ne sert pas à grand'chose si prix et programme de production ne sont pas modifiés. Mais tarifier le monopole public au coût social marginal le mettrait en déficit, et exigerait donc de le subventionner, ce qui mène le plus souvent à l'inefficacité bureaucratique. La solution, théorique, consiste à lui faire fixer prix et production en maximisant le bien être social tout en respectant son propre équilibre budgétaire. Les prix obtenus, dits de RAMSEY-BOITEUX⁸ ou de R.B., sont ici encore de second rang de même que l'optimum social ainsi atteint. Plus récemment, BAUMOL et d'autres économistes ont montré que, sous certaines conditions, la concurrence virtuelle d'entrants potentiels sur le marché, pouvait conduire des monopoles naturels à pratiquer spontanément des prix de R.B. (théorème de la "main invisible faible").

Enfin la présence d'externalités, non prises en compte par le marché,

⁸ Du nom des deux économistes anglais et français qui à 20 ans d'intervalle les découvrirent séparément.

exige des corrections de prix le plus souvent par la voie fiscale. Ces prix dits de PIGOU (ou "pigouviens") intègrent le coût des externalités dans le coût social marginal, ce que ne fait pas le prix concurrentiel des biens concernés, qui n'est alors égal qu'à leur coût privé marginal. A la différence des prix de R.B. ou des prix redistributifs optimaux, les prix de PIGOU conduisent à un optimum premier dit encore de Pareto. A moins, bien entendu, que les externalités ne se manifestent dans un monde avec rendements à l'échelle croissants et (ou) redistribution non forfaitaire, auquel cas la meilleure situation économique possible ne pourra, par là-même, être que de second rang.

On peut aussi envisager d'"internaliser" les externalités en créant par exemple un "marché des droits de pollution" susceptible d'en dégager prix et quantité d'équilibre. Mais il faut que ce marché soit lui aussi concurrentiel et que ses "coûts de transaction" ne soient pas trop élevés, ce qui en limite beaucoup les possibilités.

Le tableau I suivant peut aider à démêler cette situation complexe, bien que simplifiée.

Les lignes repèrent les situations où se trouve l'économie considérée du point de vue de l'efficacité économique d'abord (rendements non croissants ou rendements croissants, présence d'externalités), de l'équité ensuite (redistribution forfaitaire ou non).

Les colonnes classent les prix optimaux et leurs corrections éventuelles suscitées soit par le marché lui-même, soit par une organisation centrale appelée "Plan". Les corrections du Plan sont de type fiscal. Il en est de même des transferts redistributifs. La dernière colonne énonce le résultat attendu : optimum parétien de 1er ou de 2nd rang.

Les cases du tableau énoncent les types d'organisation susceptibles de conduire à l'un ou l'autre de ces optima, dans les conditions précisées par les entrées de ligne et de colonnes correspondantes.

TABLEAU I

	Equilibre avant corrections		Corrections optimales		Résultats
	Marché	Plan	Marché	Plan	
1. Critère d'efficacité					
Rendements non croissants	Concurrence parfaite	Planification parfaite par les prix			Optimum parétien (premier)
Rendements croissants	Monopole naturel	Planification parfaite par les quantités	Concurrence disputable	Taxes et prix de R.B.	Optimum second
Externalités	Concurrence ou Monopole		Marché de droits de pollution	Taxes et Prix de Pigou	Optimum premier ou second
2. Critère d'équité					
Redistribution forfaitaire				Allocations et impôts optimaux premiers	Optimum premier
.non forfaitaire				Allocations et impôts optimaux seconds	Optimum second

Trois observations théoriques importantes peuvent être tirées de ce tableau :

1. Ce n'est que s'il y a concurrence parfaite et absence de rendements croissants et d'externalités, que le marché et ses prix conduisent seuls à l'optimum. Quant à la "planification parfaite" elle suppose que le planificateur mime le marché et si le coût d'organisation du plan est supérieur à celui du marché l'optimum obtenu sera inférieur et donc de 2nd rang.

2. Dès qu'il y a rendements croissants (ne serait-ce qu'en un secteur) ou externalités, des corrections de prix de type fiscal s'imposent. Elles relèvent certes d'un organisme central (Etat ou Plan) mais doivent être calculées en fonction des prix et de l'équilibre général des marchés ou du plan.
3. La séparation des procédures de redistribution et des mécanismes de prix est souhaitable mais rarement réalisable. Quand les deux se mêlent, il convient de veiller à ce que la perte sociale en résultant soit la plus faible possible (optimum second).

Autrement dit, si la planification centralisée stalinienne qui, tout en parlant d'efficacité et d'équité, en violait allégrement les règles, était loin d'une situation optimale même seconde, l'élimination intégrale de toute intervention étatique dans la formation des prix de marché n'y conduirait pas non plus. Mais, bien entendu, ces interventions, leurs modalités et leur ampleur, doivent être radicalement différentes.

II - LES CONDITIONS D'UNE LIBERATION EFFICACE DES PRIX

II.1. Prix de marché ou prix planifiés optimaux ?

Puisqu'une planification parfaite peut calculer centralement des prix optimaux et que les corrections fiscales sont-elles aussi centrales, pourquoi ne pas confier toutes ces tâches au planificateur ? On aurait alors affaire à des prix optimaux planifiés et non à des prix de marché. Notons qu'avec des procédures de décentralisation à la LANGE où le Centre échange avec la périphérie des informations tant sur les prix que sur les quantités offertes et demandées, le coût informatif est relativement faible, même s'il dépasse sans doute les "coûts de transaction" des marchés réels.

L'objection à de tels prix optimaux planifiés est double.

Tout d'abord le système itératif conduisant à ces prix embrasse aussi les programmes de production (output et inputs) des firmes et même les programmes de consommation et d'offre de travail des ménages. C'est là une conséquence de la dualité prix-quantités. A la fin de la procédure une structure de prix optimaux est, certes établie, mais elle l'est conjointement à un ensemble de programmes optimaux de production et de consommation pour chaque agent. Autrement dit prix planifiés et plan physique tous deux optimaux

sont les deux faces d'une même médaille. Dès lors pourquoi calculer des prix si ce n'est comme outils d'élaboration dialoguée du plan physique ? A aucun moment ces prix n'interviennent dans des négociations entre offreurs et demandeurs, ceux-ci ne dialoguant qu'avec le Centre. Ils n'existent que comme des indicateurs de rareté-utilité sous-tendant les plans physiques ; ce sont de vrais "prix ombre" (Shadow prices).

La seconde objection est plus fondamentale. Puisque les agents (ménages, firmes) ne négocient pas directement entre eux et ne sont pas nécessairement rétribués en fonction des résultats de leurs calculs, toute incitation à les effectuer correctement disparaît. Par ailleurs, des possibilités de manipulation stratégique apparaissent notamment dans les situations monopolistiques ou d'externalité, qui viennent fausser la procédure. Au moins deux solutions peuvent résoudre le problème des incitations. La première consiste à rendre le marché et ses prix effectifs avec négociations directes entre offreurs et demandeurs, l'organisme central n'intervenant que pour les corrections envisagées au Tableau I.

Mais le cas des grandes entreprises et des stimulants de leurs managers, celui des externalités et les biens collectifs celui, enfin, des asymétries d'information entre contrôleur et contrôlé, demeurent. Il faut alors, et c'est la seconde solution, recourir à des mécanismes de type bonus-malus et à des contrats incitatifs qui les incorporent. En fait les deux solutions se complètent et s'appuient sur des prix de marché véritables (et non fictifs ou ombre) et sur des négociations effectives entre agents.

Comme enfin les prix planifiés optimaux sont -pour une même économie et les mêmes circonstances- rigoureusement égaux aux prix de marchés optimaux, pourquoi s'évertuer à mimer ceux-ci par des procédures complexes alors que celle du marché, combinant calcul rationnel et incitations, a fait ses preuves, sous réserve des corrections énoncées ?

Autrement dit si la "main visible" du planificateur pour être efficace doit se borner à calquer les desseins de la "main invisible" du marché, pourquoi ne pas s'en remettre à cette dernière ?

Encore faut-il que ce marché soit le plus concurrentiel possible ou adéquatement corrigé.

II.2. Marché et concurrence

Les vertus (théoriques et pratiques) du marché ne se révèlent que s'il y a concurrence la plus complète possible. C'est un point que certains économistes soviétiques partisans de la perestroïka semblent oublier trop souvent. Ainsi dans son ouvrage récent consacré à celle-ci, "Soulever les montagnes" ⁹ A. AGANBEGUIAN, économiste mathématicien, Vice-Président de l'Académie des Sciences et l'un des plus anciens conseillers de GORBATCHEV, le mot de concurrence n'est pratiquement pas prononcé (du moins ne l'ai-je pas trouvé) alors que ceux de marché, de calcul économique, d'autonomie comptable, de transparence et de démocratisation des débats économiques le sont abondamment ¹⁰. Il semble que, pour cet auteur et bien d'autres, la "démocratisation" et la transparence des débats économiques permettront d'éviter les positions monopolistiques et les manipulations stratégiques, et que la concurrence des importations suffira. Cette illusion risque d'avoir de tragiques effets.

On peut certes envisager que le commerce extérieur soit totalement libéré et le taux de change rendu flexible (de droit ou par dévaluations successives) de sorte qu'aux prix internationaux c.a.f. la balance commerciale extérieure finisse par s'équilibrer. Alors les prix internationaux convertis en roubles au taux de change d'équilibre dicteraient les prix domestiques au moins pour les biens commercialisables (tradable goods). Ces prix de marché seraient des prix concurrentiels, bien qu'imparfaits sans doute, et ils auraient obligé les firmes soviétiques à jouer la concurrence, soit en alignant leurs propres prix, soit en s'orientant vers d'autres produits internationalement plus compétitifs, soit enfin en disparaissant.

Il nous paraît cependant peu probable qu'un recours aussi vaste et rapide à la concurrence extérieure soit possible. Une économie soviétique peu exportatrice et déjà dépendante de l'étranger pour son équilibre alimentaire, a des possibilités d'importation limitées et sera sans doute amenée à consacrer une bonne part aux biens d'équipement de technologie avancée qui lui font défaut. La pression concurrentielle des importations risque donc d'être

⁹ Ed. R. Laffont, 1990.

¹⁰ Sur les réticences des économistes soviétiques, même "perestroykistes" envers la notion de concurrence, voir l'article bien documenté de K. OSBAND (1989).

faible, voire inexistante, pour la plupart des biens.

De même la concurrence de firmes étrangères installées en URSS même sera de peu de poids auprès des grandes firmes soviétiques monopolistes, si même elle ne conduit pas à des situations de duopole avec ou sans cartellisation de fait.

L'instauration la plus rapide possible de marchés concurrentiels est une condition indispensable de la généralisation du marché. Elle implique le démantèlement des grandes firmes et unions de firmes qui ont caractérisé la période brejnevienne et subsistent encore. Une raison supplémentaire de ce démantèlement est que les grandes firmes et leurs unions ont souvent été établies dans le cadre des directions principales (glavki) des Ministères industriels et portent souvent la marque de comportements bureaucratiques qu'il faut extirper.

C'est dans ce sens de l'instauration rapide d'une concurrence interne entre entreprises qu'un autre Conseiller économique de GORBATCHEV, N. PETRAKOV, s'est rigoureusement prononcé dans un entretien avec B. GUETTA (Le Monde du 24 mars 1990).

L'idéal serait qu'un grand nombre d'entreprises de taille moyenne se concurrencent dans un même secteur. Lorsque des considérations techniques ou sociales s'y opposent, une situation d'oligopole, où quelques grandes firmes s'affrontent, est encore préférable à une situation de monopole de droit ou de fait. A condition, toutefois qu'une législation anti-cartels et des organismes de contrôle du respect de cette législation, soient établis avec les pouvoirs nécessaires.

Les seules exceptions tolérables sont celles où, par suite de rendements dimensionnels croissants, des monopoles naturels apparaissent (réseaux d'énergie, de transports, de télécoms ...). Un contrôle centralisé s'impose alors (cf. ce que nous avons dit des prix de R.B. et de l'optimum second), à moins que la menace de la concurrence d'entrants potentiels ne suffise à les tenir en lisière (théorème de la main invisible faible en "concurrence disputable").

Cependant, comme ces situations de concurrence potentielle seront relativement rares, surtout au début de la reconversion soviétique vers le marché, le contrôle centralisé restera nécessaire en cas de monopole naturel. Mais ce devra être un contrôle de type économique et non pas bureaucratique, donc plus difficile à mettre en oeuvre. Raison supplémentaire pour le concentrer sur quelques entreprises en nombre limité. C'est dire que les

reconnaisances de monopole naturel devraient être rares.

III - MARCHÉ, PRIVATISATION ET DISTRIBUTION DES REVENUS

III.1. Marché et privatisation des entreprises

Bon nombre de journalistes-économistes et de politiciens disent ou laissent entendre que le passage d'une économie socialiste planifiée à une économie de marché généralisé, implique ipso-facto la privatisation des entreprises, de toutes ou de la plupart. Si cela était exact, ce serait un obstacle supplémentaire de taille à l'instauration d'une économie de marché. Car privatiser des entreprises publiques, déjà chose délicate dans une économie mixte, comme l'ont montré les exemples britanniques et français des années 80, est encore plus malaisé dans une économie dont les capitaux privés et les comportements managériaux de marché ont disparu depuis trois quarts de siècle.

A l'autre extrême ¹¹ peut-on envisager une économie de marché entre entreprises toutes publiques sans aucun contrôle public centralisé ?

Les firmes y seraient publiques en ce sens que leurs moyens de production et leur capital (actif net) seraient propriété d'Etat (ou de démembrements régionaux de l'Etat) et que leur direction serait nommée par l'Etat mais serait jugée selon son aptitude à maintenir et développer la rentabilité de la firme. Enfin tous les inputs de la firme seraient achetés sur le marché et tous ses outputs y seraient vendus, tout contrôle et approvisionnement d'Etat ayant disparu.

A quels marchés une telle entreprise a-t-elle affaire ? L'entreprise capitaliste privée pure fait face (ou peut avoir à faire face) à quatre marchés :

Trois marchés terminaux :

- 1 - celui des biens de consommation où elle affronte les ménages demandeurs
- 2 - celui du travail où elle fait encore face aux ménages mais cette fois comme offreurs

¹¹ Bien évidemment des situations intermédiaires d'économie mixte avec entreprises les unes privées les autres publiques, peuvent être envisagées et seront sans doute les plus réalistes au moins dans un premier temps.

- 3 - celui du capital où elle fait face aussi aux ménages offreurs d'épargne, le plus souvent par l'intermédiaire d'entreprises financières, les banques et la bourse notamment.
- 4 - celui du marché inter-entreprises des inputs et outputs de toute nature.

Une entreprise publique, baignant dans l'économie de marché, aura, comme sa consœur privée, à participer aux marchés 1 (biens de consommation), 2 (travail) et 4 (inter-entreprises). En revanche, puisqu'en principe tout son capital lui vient de l'Etat, le marché du capital lui est fermé. Et si, par hypothèse, toutes les entreprises sont publiques ce dernier n'a même pas lieu d'exister.

Un tel système est-il concevable et praticable ? Concevable ? Certainement. C'est celui que l'économiste désigne sous le nom d'économie et d'équilibre de courte période, où seules sont prises les décisions courantes d'affectation des biens, c'est-à-dire de leur production et de leur consommation (intermédiaire ou finale) à capacités de production et d'équipement données, c'est-à-dire à stocks donnés de capital (matériel et humain) détenus par chaque agent.

Une telle économie de marché, à laquelle est soustrait le capital, ne peut par elle-même prendre des décisions d'épargne, d'investissement, d'expansion ou de contraction, de création ni de fermeture de firmes. Tout cela exige en effet du capital, et dans notre hypothèse, celui-ci échappe au marché pour ne relever que des décisions du planificateur central quelque soit le titre de ce dernier.

Praticable ? Oui. Ce fut en effet à peu près le régime des grandes firmes nationalisées britanniques, françaises, voire italiennes des années 50 aux années 70 incluses. En France par exemple les investissements des GEN provenaient du budget, ou d'emprunts spécifiques, mais après décision de la Direction du Trésor (FDES). De même le taux d'actualisation utilisé pour les choix d'investissements était-il fixé par l'Etat (Commissariat au Plan et Ministère des Finances).

On retrouve ici aussi le modèle de LANGE qui n'étendait pas le dialogue Centre-périphérie aux décisions d'investissement mais laissait ces dernières à la discrétion du Pouvoir Central socialiste.

En faveur de la détermination des investissements sinon par l'Etat seul, du moins par une concertation Etat-Entreprises (en théorie un "jeu coopératif"), deux principaux arguments sont invoqués.

Le plus théorique est celui de l'absence de marchés à terme pour la plupart des biens et services, alors que les analyses d'équilibre général de marché à la ARROW-DEBREU l'exigent. Certes mais les procédures de choix publics d'investissement nous offrent-elles de meilleures garanties ?

On se réfère alors souvent au second argument : celui de la prétendue "myopie des investisseurs privés" trop sensibles au risque et, de ce fait, dépréciant trop l'avenir, notamment dans les secteurs industriels lourds ou à technologies de pointe. D'où la célèbre théorie de P. MASSE faisant du plan un "réducteur d'incertitude". A quoi s'opposent au moins deux objections. Tout d'abord la planification étatique des investissements, loin de réduire l'incertitude, peut l'accroître en concentrant les risques au lieu de les disperser et en rigidifiant les investissements. Ensuite, en privant les chefs d'entreprise de la faculté d'investir, elle les désincite des innovations techniques ou organisationnelles.

Nous pénétrons déjà ici dans les arguments hostiles au contrôle public des investissements et favorables à l'instauration d'un marché des capitaux. Ces arguments, développés de longue date par les économistes ultra-libéraux, tels VON MISES et HAYEK dès les années 20 et 30, sont très forts.

Sur le plan de la rationalité économique tout d'abord. Si un prix de marché concurrentiel est nécessaire à l'équilibre à court terme des marchés de biens, pourquoi un tel prix (le taux d'intérêt de rendement du capital) ne le serait-il plus pour l'équilibre de longue période du marché du capital et donc pour l'existence, la disparition et la création des firmes ? Et même, si pour être efficace, ce marché doit être plus complexe que celui des biens, ne convient-il pas de favoriser son organisation, plutôt que de l'interdire et de s'en remettre à un mécanisme de choix étatique dont les critères risquent de fluctuer au gré des rapports de force politique ?

Au regard des incitations ensuite. Puisque les managers d'une firme publique ne se sentent pas contraints par la sanction de la faillite ou d'une absorption par des concurrents plus vigoureux, ni stimulés par des perspectives d'expansion rentables l'efficacité de leur gestion à court terme risque fort de s'en ressentir.

Au total la notion même de rentabilité de l'entreprise est considérablement affaiblie. Car si l'entreprise gagne, ses gains iront en tout ou partie à l'Etat. Et si elle perd, c'est à l'Etat propriétaire de la renflouer ou de décider de sa disparition, ce qui, très souvent, deviendra un problème politique et non plus seulement économique. Selon l'expression de

KORNAI (1984) la mollesse des contraintes budgétaires pesant sur les entreprises est ici vraisemblable et périlleuse.

Le marché des capitaux, nous disent les ultra-libéraux, n'est-il pas en définitive l'environnement psychologique et institutionnel qui conditionne, dans une large mesure, le bon fonctionnement et l'efficacité des marchés de biens et services, travail compris ?

Et il n'est pas de vrai marché des capitaux sans propriété privée des entreprises.

Cet argument est très fort et je l'admets. Il faut que la majorité de la production soit assurée par des firmes privées. Mais n'est-il pas possible que des firmes publiques aient, elles aussi, accès au marché des capitaux et soient totalement soumises à ses lois (y compris concentrations par OPA ou autrement, faillites, etc ...) ?

Ici encore les expériences britannique, française et italienne permettent, nous semble-t-il, de répondre par l'affirmative, encore que de façon prudente.

Une multiplicité concurrente de formes et sources de propriété publique (Etat central, autorités régionales, voire locales), de participation salariale, et de capital privé (national ou étranger) ferait passer les firmes publiques au statut de société d'économie mixte dont les actionnaires aussi bien publics que privés, auraient le plein exercice du droit de propriété.

Etant bien entendu, toujours, que les plus importantes (monopoles naturels, firmes à fortes externalités) resteraient soumises à un contrôle économique de l'Etat.

III.2 Marché du travail et distribution des revenus

L'importance de ce sujet lui a réservé un chapitre spécial de cet ouvrage. Mais ce marché est si crucial pour les firmes et ses caractéristiques si particulières que nous ne pouvons éviter d'en dire quelques mots.

C'est sans doute l'un des marchés qui, en URSS, s'est libéré le plus et le plus vite. Les mouvements de l'offre et de la demande de travail sont vastes et fréquents et les économistes et responsables soviétiques se sont plaints de longue date de l'excessive mobilité, géographique notamment, de la main-d'oeuvre. Certes, les salaires demeurent, en principe, fixés centralement, mais les firmes ont déployé tout un arsenal non seulement de primes mais aussi d'avantages en nature (logements, vacances voire

approvisionnement) susceptibles de retenir leur personnel et d'en stimuler la productivité. Bien sûr, ces modalités d'incitation et de mobilité ne sont pas suffisantes pour en faire un marché concurrentiel. Mais il ne l'est pas non plus à l'ouest, où pesanteurs sociologiques, action syndicale et législation en ont fait un marché "segmenté".

Il n'en reste pas moins que la restructuration des entreprises en fonction de jeu de l'offre et de la demande, de la concurrence et du bouleversement des prix, entraînera sans aucun doute une profonde modification de la structure de l'emploi et des salaires. Comme la vérité des prix, celle des salaires s'imposera et elle ira dans le sens d'une accentuation de leur hiérarchie.

La vérité de l'emploi se fera jour elle aussi, entraînant un accroissement sensible du chômage, par suite de la suppression du "chômage déguisé" par les firmes soumises à la concurrence et de la disparition des plus inadaptées.

Les syndicats rénovés trouveront là certainement un vaste champ d'action, mais les pouvoirs publics ne pourront pas ne pas intervenir. Non sous forme de grille des salaires, ce qui serait contraire à la vérité des salaires, mais au moins par un salaire minimum garanti régional et par des allocations de chômage.

La disparition ou la réduction progressive des subventions aux biens de consommation, bref l'élimination des "prix redistributifs" devra s'accompagner de la mise en place de transferts sociaux importants bénéficiant aux personnes âgées, aux invalides et malades de longue durée et aux enfants. Ainsi l'aide à la personne viendra remplacer l'aide aux biens qui viole la vérité des prix et est source de nombreuses inefficacités. Parmi les transferts figurera, comme nous l'avons déjà dit, l'allocation de chômage dont les modalités peuvent varier beaucoup mais qui ne devrait jamais atteindre le niveau du salaire d'activité correspondant à la qualification du bénéficiaire. Des systèmes de pré-retraites peuvent aussi aider à dégager du personnel âgé en surnombre sans alimenter le chômage.

Enfin vérité des prix et des salaires et restructuration des entreprises exigent une refonte totale de la fiscalité, à vrai dire, l'instauration d'une véritable fiscalité.

Au système soviétique actuel de prélèvements budgétaires massifs sur les profits des entreprises rentables et de subventions arbitraires aux autres, devrait se substituer une TVA à taux uniforme, et un impôt unique

sur le revenu des ménages dont la progressivité reste à débattre.

Dans le premier cas (TVA) le souci de neutralité de l'impôt donc d'efficacité économique l'emporte. Dans le second (impôt progressif sur le revenu) c'est celui d'équité qui prédomine.

Etant donné l'étendue de l'URSS et la diversité de ses nationalités, le problème du fédéralisme fiscal et budgétaire se posera certainement mais nous ne pouvons en traiter ici.

IV - DYNAMIQUE DE LA TRANSITION INVERSE EN MATIERE DE PRIX ET DE CONCURRENCE

Il serait prétentieux de vouloir décider en chambre et sans une connaissance suffisante des données concrètes, du rythme et de l'ordre des réformes, mêmes limitées aux prix et à la concurrence. Cependant l'importance du problème est telle qu'elle nous oblige à avancer quelques réflexions :

- sur le rythme et l'ordre de la libération des prix,
- sur la synchronisation du passage au marché et de la privatisation,
- sur les mesures d'accompagnement macro-économiques.

IV.1. Rythme de la libération des prix

a) Le but à atteindre le plus rapidement possible doit être clairement énoncé : c'est celui d'une libération concurrentielle totale des marchés et des prix. Ce qui exclut une économie dualiste composée d'un secteur à commandes d'Etat et à prix fixés et d'un secteur concurrentiel libre à prix de marché. Non que la coexistence de ces deux secteurs soit théoriquement impensable¹² mais parce que l'héritage de la planification stalinienne conduirait à la domination du secteur administré bureaucratiquement sur le secteur marchand et empêcherait le développement de celui-ci.

Tout au plus peut-on concevoir un dualisme limité dans l'espace économique et dans le temps, le secteur contrôlé devant, en fin de compte, se réduire aux monopoles naturels et aux externalités.

b) Reste le problème difficile du rythme et de l'ordre de ce passage à l'économie de marché et aux prix libérés

¹² cf dans cet ouvrage l'article de Y. CITOLEUX.

Une libération générale et instantanée (ou très rapide) des prix est séduisante car, dans une économie de pénurie, agrémentée de quelques stocks inécoulables, elle engendrera plus de hausses de prix que de baisses et devrait conduire à des augmentations d'offre, des diminutions de demande bref à une restructuration des productions et des consommations menant à l'équilibre.

L'économiste théoricien précisera cependant que pour y parvenir rapidement plusieurs conditions sont requises notamment : le caractère concurrentiel des marchés dont nous avons déjà parlé et des sensibilités fortes et rapides des offres et des demandes aux prix. Or on risque fort de se trouver dans une situation où, tandis que les offres demeurent -un certain temps- contraintes par les capacités de production, les technologies et même le capital humain en place, tous facteurs générant des rigidités, les demandes anticipant des hausses de prix futures ne réagissent pas dans le sens attendu (c'est-à-dire à la baisse) aux accroissements de prix immédiats. On est alors typiquement en déséquilibre inflationniste qui, de masqué jusqu'alors, devient manifeste et débridé.

Le remède macro-économique est bien connu mais pas toujours efficace : c'est la limitation draconienne des liquidités et donc des sources d'émission monétaire (budgétaire et bancaire). Mais elle n'agit que sur la demande. L'action sur l'offre est d'ordre plus macro-économique. Elle passe par la suppression de toute subvention, la concurrence et le remodelage des structures productives en découlant.

Or les adaptations structurelles de type micro-économique prennent du temps. Faut-il alors libérer les prix en commençant par ceux pour lesquels les déséquilibres et donc les restructurations nécessaires sont mineures, ou au contraire par ceux induisant de forts déséquilibres et nécessitant de vastes restructurations à travers l'enchaînement des prix et des coûts ?

La prudence, née de la crainte des mouvements sociaux voire politiques, pouvant surgir des réductions drastiques de consommation, de chômage et de reconversions d'emploi, plaide en faveur d'une libération "douce", commençant par les prix des biens où le déséquilibre est faible et s'étendant progressivement aux autres.

Mais, à la réflexion, cette méthode, apparemment prudente, ne ferait qu'aggraver les déséquilibres puisque les plus profonds d'entre ceux-ci continueraient et même s'amplifieraient. Il semble donc qu'il faille, au contraire, libérer rapidement tous les prix, sauf pour un nombre limité de

biens et services, de façon à déclancher au plus tôt les phénomènes de rééquilibrage tant du côté de l'offre que de celui de la demande.

Les exceptions, provisoires, pourraient concerner d'une part certains biens de consommation dont l'offre est encore régulée collectivement tels le logement urbain et ses charges, les transports en commun, d'autre part des produits clefs (énergie, transports, télécoms) inputs de tous les secteurs. Ces prix, demeurant contrôlés, devraient être revus, en général à la hausse, par étapes annoncées à l'avance de façon à permettre les calculs économiques des firmes et autres agents décentralisés.

Quant aux produits exportables (pétrole, gaz naturel, matières premières et certains produits manufacturés) leurs prix devraient s'aligner rapidement sur les prix mondiaux correspondants convertis en roubles, une fois la monnaie soviétique dévaluée à un taux de change unique permettant sa convertibilité.

c) Tant que les prix d'équilibre de marché concurrentiel ne dominent pas suffisamment l'ensemble de l'économie, y compris sur les marchés des facteurs, notamment du capital, on ne peut tenir les prix de marché de courte période, c'est-à-dire ceux issus de la libération des marchés des produits, pour des prix optimaux capables de guider correctement les choix de longue période, ceux d'investissement. Il faut donc construire des prix fictifs (shadow prices) servant à élaborer les analyses de projets (Analyses Coût Avantages : ACA ou Coût-Efficacité ACE etc ...).

Pour ce faire le plus simple est encore de se référer aux prix mondiaux des inputs et outputs concernés (au taux de change révisé) majorés des coûts de transport domestiques révisés dans le sens de la vérité des prix.

La notion et surtout la statistique de "prix mondial" d'équipement sont certes malaisées à établir. Les prix des grands fournisseurs mondiaux peuvent alors servir de substituts.

IV.2. Synchronisation du passage au marché et de la privatisation

Si l'on admet, comme nous l'avons fait et comme semblent le faire les économistes soviétiques les plus radicaux, tels S. CHATALINE et N. PETRAKOV, que de nombreuses entreprises, sinon toutes, devraient être privatisées, le problème demeure de savoir si le passage au marché et la libération des prix doivent être antérieurs, concomittants ou postérieurs aux privatisations.

En faveur de la concomittance certains ¹³ invoquent, soit l'impossibilité de la co-existence d'entreprises publiques et du marché, soit les dysfonctionnements des marchés entraînés par les pressions des bureaucrates devenus managers pratiquant des politiques oligopolistiques, ou perpétuant tout simplement les errements anciens.

En sens inverse, on peut craindre tout d'abord l'accumulation des difficultés nées les unes du passage au marché, avec les bouleversements de prix, de production et d'emploi qui en résultent et les autres de la privatisation même : évaluation des actifs et des dettes, émission de titres et leur achat, remodelage des firmes etc ... En particulier comment, en l'absence de marchés et de prix vrais (ou moins faux qu'avant) évaluer les actifs nets et comment proposer aux épargnants des titres de propriété économiquement valables ?

Si marché et entreprises publiques étaient incompatibles, il n'y aurait qu'à essayer de surmonter tant bien que mal les difficultés de la concomittance. Fort heureusement il n'en est rien, comme nous l'avons montré précédemment. A condition bien entendu que les entreprises publiques soient comme les autres soumises aux lois du marché concurrentiel et perdent tous privilèges et subventions. A condition aussi que le processus de création d'entreprises privées démarre sans attendre et qu'un programme de privatisation soit rapidement mis sur pied.

Dès lors que toutes les entreprises sans exception sont en concurrence, la sélection éliminera les plus mal gérées et les moins efficaces qu'elles soient privées ou publiques.

Les anciens bureaucrates "managérisés" disparaîtront s'ils sont inefficaces. S'ils triomphent c'est qu'ils auront témoigné de leur efficacité, et, dans ce cas, pourquoi se priver de leurs services ?

De même alors les actifs nets prendront une valeur mieux fondée et pourront servir de base aux privatisations par émission de titres.

Sans remettre aux calendes le processus de privatisation, il nous paraît donc que celui de mercantilisation, de libération des prix, de constitution d'entreprises publiques concurrentielles doit avoir logiquement la priorité, mais nullement l'exclusivité.

De même une organisation concurrentielle et un droit des échanges

¹³ Par exemple les économistes polonais inspirant le Gouvernement MAZIWIESKI. Voir, dans notre ouvrage, l'article d'I. GROSFELD.

devront être mis en place de la façon la plus complète et la plus rapide possible, ce qui requiert :

- le démantèlement complet des Ministères industriels de branche et des organismes de répartition du type SNAB.
- l'établissement d'un droit de la propriété, des obligations, des échanges et de la concurrence (droit commercial) et d'une législation anti-cartels ; mise en place corrélatrice d'organes de contrôle et de tribunaux spécialisés, relevant de l'ordre judiciaire.
- le renforcement de l'autonomie financière des entreprises et de leur contrainte budgétaire (au sens de KORNAI). Sauf dans le cas des "utilités publiques" suppression des subventions, au besoin de façon graduelle, consacrée par un "contrat de plan" passé entre l'entreprise et le Gouvernement national ou régional.

IV.3. Conditions macro-économiques

On a déjà souligné à plusieurs reprises la nécessité d'un taux de change réaliste et unique du rouble, accompagné de la convertibilité de celui-ci.

D'autres instruments de politique macro-économique sont indispensables au succès de la réforme. La libération des prix et le passage à l'économie de marché risquent fort de s'accompagner d'un passage de l'inflation masquée et du chômage déguisé, à une forte stagflation ouverte.

Inutile d'insister sur les périls de toute nature que celle-ci ferait courir à l'économie soviétique déjà bien mal en point.

Combattre vigoureusement cette pression inflationniste est donc nécessaire, mais il faut s'attaquer à ses causes. Geler les prix est une tentation forte ; mais ce serait ruiner leur remise en ordre indispensable à l'assainissement et au redémarrage de toute l'économie. C'est aux excédents de liquidités monétaires qu'il faut donc s'attaquer : à ceux des ménages, des entreprises et aux déficits budgétaires des Etats, tant régionaux que national, qui les alimentent.

Ce drainage des liquidités ne peut guère s'opérer que par deux séries de moyens.

Les prélèvements fiscaux tout d'abord. Avant même que la nouvelle législation fiscale (TVA et IGR) ne fonctionne, il sera peut-être nécessaire de recourir à des prélèvements exceptionnels provisoires sur les hauts

salaires et sur les gains en capital.

Une ponction monétaire directe à l'occasion d'un échange des billets comportant le prélèvement ou le dépôt obligatoire et le gel d'une partie des sommes présentées, seront sans doute aussi nécessaires.

Telles nous semblent devoir être les principales mesures d'accompagnement macro-économique de la libération concurrentielle des prix. Ne nous leurrions pas cependant. Ni elles ni les mesures micro-économiques étudiées dans les sections précédentes ne feront de la transition inverse un doux voyage agréable à tous. On ne peut faire l'apprentissage du marché et de la concurrence sans en subir les perturbations, ni les effets distributifs favorables aux innovateurs et défavorables aux routiniers. Les plaies et les bosses seront nombreuses et certaines fort douloureuses. Le socialisme consistera alors à limiter les pertes et à en répartir les effets au nom de la solidarité sans décourager les efforts ni les rémunérations des plus efficaces.

REFERENCES

- AGANBEGUIAN A. (1990)
 "Soulever les montagnes. Pour une révolution de l'économie soviétique"
 (Paris - R. Laffont, 286 p.)
- ALLAIS M. (1943)
 "A la recherche d'une discipline économique"
- ARROW K.J. et DEBREU G. (1954)
 "Existence of an equilibrium for a competitive economy"
 (Econometrica, N° 32, pp. 265/290)
- BALASSA B. (1989)
 "Perestroyka and its implications for European Socialist Countries"
 (Hungarian US, Round Table, Budapest, Nov. 1989)
- BENARD J. (1985)
 "Economie Publique"
 (Paris - Economica - 430 p.)
- BENARD J. (1990)
 "Planification"
 Article in "Encyclopédie Economique"
 (Paris - Economica - Sous presse)
- DEBREU G. (1959)
 "Théorie de la valeur"
 (Paris - Dunod)
- KORNAI J. (1984)
 "Socialisme et Economie de la pénurie"
 (Paris - Economica)
- LANGE O. (1936/37)
 "On the Economic Theory of Socialism"
 (The Review of Economic Studies, Vol IV Numéros 1 et 2)
- NUTI D.M. (1990)
 "Stabilization and Sequencing in the Reform of Socialist Economies"
 (EDI-World Bank Seminar on "Managing Inflation in Socialist Economies"
 IIASA Laxenburg, Autriche, 6/8 mars 1990)
- OSBAND K. (1989)
 "Reforming the Soviet Cartel"
 (Contemporary Policy Issues. Vol. VII, janv. 1989)
- PETRAKOV N. (1990)
 "L'économie soviétique et la loi du marché"
 (Le Monde, 24.03.1990)